

ACTION URGENTE

CAMPAGNE DE DÉNIGREMENT CONTRE DES DÉFENSEURS DE L'ENVIRONNEMENT

Les membres du Centre d'action juridique, environnementale et sociale du Guatemala (CALAS) sont la cible d'une campagne de diffamation depuis qu'ils ont contesté en justice la licence de la compagnie minière San Rafael. Le 5 juillet, la Cour suprême a averti qu'elle suspendrait provisoirement la licence de la compagnie. Les membres du CALAS risquent d'être victimes de nouvelles attaques.

Une nouvelle campagne de dénigrement visant **les membres du Centre d'action juridique, environnementale et sociale du Guatemala (Centro de Acción Legal, Ambiental y Social de Guatemala, CALAS)** a été lancée. Ils sont traités d'« opposants » et de « manipulateurs » depuis qu'ils ont contesté la licence de la compagnie minière San Rafael, à San Rafael Las Flores, dans le sud-ouest du Guatemala. Au cours des jours précédents, des personnes protestant pacifiquement contre la mine d'El Escobal à Casillas, à San Rafael Las Flores, ont reçu des gaz lacrymogènes et ont été dispersées par la police antiémeutes. Le 29 juin, des fournisseurs de la compagnie minière San Rafael ont signé des encarts payés dans un journal national et régional, qui usaient d'un langage stigmatisant contre le CALAS. Ils s'adressaient aux magistrats de la Cour suprême en ces termes : « Les fournisseurs de la compagnie minière San Rafael subissent depuis plusieurs semaines le blocus que prônent des habitants de Casillas... Les actions du CALAS sont irresponsables parce qu'ils n'ont pas consulté la communauté qu'ils mettent en péril et qu'ils affirment représenter, pas plus qu'ils n'ont consulté les ouvriers de la compagnie minière San Rafael et leurs familles. Le ressentiment à l'égard des voisins de Casillas grandit. Ils rejettent à tort la faute sur la compagnie minière San Rafael pour les tremblements et les séismes, alors que les autorités ont déjà expliqué qu'il s'agit d'un phénomène naturel... Nous demandons [aux magistrats] d'examiner leur conscience et d'éviter le conflit social, de ne pas nuire à nos entreprises, nos employés ni leurs familles. Au contraire, nous [leur] demandons de promouvoir l'harmonie sociale et de rejeter l'*amparo* (requête visant à protéger les droits fondamentaux) irresponsable déposé par l'organisation de défense de l'environnement. »

Le 5 juillet, l'Association industrielle du Guatemala a publié un autre encart payé dans des journaux nationaux, indiquant que « divers collectifs, associations et individus qui ne représentent pas les peuples autochtones guatémaltèques, ont utilisé l'*amparo* dans le seul but de suspendre les projets d'investissement et de développement national... Les actions susmentionnées ont, en conséquence, un effet conflictuel accru et manipulateur, notamment dans les zones rurales. » Ce même jour, les fournisseurs et les ouvriers de la mine d'El Escobal qui manifestaient en soutien à la mine ont qualifié le directeur du CALAS Yuri Melini d'« opposant à leurs droits » et déclaré que le CALAS « pollue les esprits [de la communauté] avec ses mensonges ». La Cour suprême a ordonné la suspension provisoire de la licence de la compagnie minière le 5 juillet. La situation à San Rafael demeure très tendue et pourrait favoriser d'autres attaques contre les membres du CALAS.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en espagnol ou dans votre propre langue) :

- exhortez les autorités guatémaltèques à prendre des mesures immédiates pour protéger pleinement et efficacement les membres du CALAS, en concertation avec eux et dans le respect de leurs souhaits ;
- demandez-leur de reconnaître publiquement l'importance et la légitimité des activités des militants du CALAS et de tous les défenseurs des droits humains qui travaillent sur des questions relatives à la terre, au territoire et à l'environnement.

VEUILLEZ ENVOYER VOS APPELS AVANT LE 17 AOÛT 2017 :

Ministre de l'Intérieur

Francisco Manuel Rivas Lara
Ministerio de Gobernación
6 avenida 13-71 zona 1,
Ciudad de Guatemala, Guatemala
Fax : +502 2413 8658
Courriel : smvasquez@mingob.gob.gt,
vrosales@mingob.gob.gt,
Twitter : @mingobguate

Formule d'appel : *Estimado Señor Ministro, / Monsieur le Ministre,*

Commission présidentielle de coordination de la politique du pouvoir exécutif en matière de droits humains (COPREDEH)

Víctor Hugo Godoy
2da Avenida 10-50, Zona 9
C.P. 01009
Ciudad de Guatemala, Guatemala
Courriel : vhgodoy@coprekeh.gob.gt
marielos_zambrano@coprekeh.gob.gt
Twitter : @coprekeh

Formule d'appel : *Sr. Presidente, / Monsieur le Président,*

Copies à :

CALAS
Avenida Mariscal No. 13-59, zona 11
Colonia Mariscal
C.P. 01011
Ciudad de Guatemala, Guatemala
Fax : +502 2473 0813
Courriel : informacion@calas.org.gt

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques du Guatemala dans votre pays (adresses à insérer) :

Name, Address 1, Address 2, Address 3, Fax number Email address Salutation

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

CAMPAGNE DE DÉNIGREMENT CONTRE DES DÉFENSEURS DE L'ENVIRONNEMENT

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Le 2 mai 2013, le gouvernement du Guatemala a déclaré l'état d'urgence à San Rafael Las Flores et aux abords de cette ville située à 90 kilomètres de la capitale. Cette décision a fait suite à une série de violents incidents relatifs aux activités minières de Minera San Rafael, une filiale de l'entreprise canadienne et nord-américaine Tahoe Resources Inc. En janvier 2013, un groupe d'inconnus armés a attaqué le site minier, causant la mort de deux gardes de sécurité et d'une autre personne, qui faisait probablement partie des attaquants. Pour de plus amples informations, voir : *Mining in Guatemala: Rights at risk* (<http://www.amnesty.ca/sites/amnesty/files/mining-in-guatemala-rights-at-risk-eng.pdf>).

D'après l'organisation de la société civile UDEFEGUA, les défenseurs des droits humains travaillant sur des questions liées à la terre et à l'environnement sont les militants qui sont le plus victimes d'attaques au Guatemala. D'après les recherches d'Amnesty International, ils sont constamment soumis à des campagnes de dénigrement destinées à les couvrir d'opprobre et à les discréditer afin de les contraindre à arrêter leur travail légitime. Ils sont notamment l'objet de fausses accusations et de poursuites pour des motifs forgés de toutes pièces, visant à les réduire au silence. Bien que l'État du Guatemala a élaboré des lignes directrices et des mécanismes de protection pour les défenseurs des droits humains en danger, ceux-ci s'avèrent inefficaces. Pour en savoir plus, voir le rapport d'Amnesty International intitulé *"We are defending the land with our blood": Defenders of the land, territory and environment in Honduras and Guatemala* (<https://www.amnesty.org/en/documents/amr01/4562/2016/en/>), ainsi que le document suivant : *Americas: State Protection Mechanisms for Human Rights Defenders* (<https://www.amnesty.org/en/documents/amr01/6211/2017/en/>).

Les membres du CALAS ont signalé avoir subi des actes d'intimidation et de harcèlement, notamment des attaques violentes, depuis de nombreuses années. Dans la soirée du 3 avril 2017, des inconnus postés devant le domicile du défenseur des droits humains et directeur juridique du CALAS, Rafael Maldonado, dans la ville de Guatemala, ont tiré sur un véhicule situé non loin. Rafael Maldonado n'a pas été blessé mais il est convaincu qu'il s'agissait d'une manœuvre d'intimidation et craint désormais pour sa sécurité (<https://www.amnesty.org/fr/documents/amr34/6036/2017/fr/>).

Le 12 novembre 2016, le défenseur des droits humains Jeremy Abraham Barrios Lima a été assassiné (voir l'Action urgente à l'adresse <https://www.amnesty.org/fr/documents/amr34/5144/2016/fr/>). Il était l'adjoint du directeur exécutif du CALAS.

Le 29 août 2011 à 9 h 30 du matin, Yuri Melini et Rafael Maldonado, respectivement directeur et conseiller juridique du CALAS, ont reçu des enveloppes. Chacune contenait les mêmes documents : une lettre de menace, des documents du Commissariat général aux comptes et des photographies d'identité judiciaire de 18 hommes qui provenaient apparemment des dossiers de la police (voir l'Action urgente à l'adresse <https://www.amnesty.org/fr/documents/amr34/011/2011/fr/>).

Le 8 septembre 2008, des hommes encagoulés ont tiré sur Yuri Melini en raison, semble-t-il, de ses activités en faveur des droits humains (voir l'Action urgente à l'adresse <https://www.amnesty.org/fr/documents/amr34/021/2008/fr/>). À la suite de cette agression, Yuri Melini et le CALAS se sont vu accorder une protection par l'État.

Noms : Membres du Centre d'action juridique, environnementale et sociale du Guatemala (*Centro de Acción Legal, Ambiental y Social de Guatemala*, CALAS)

Hommes et femmes